



Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2322

L'an Deux Mille Vingt et Un et le 22 février de 18h00 à 19h30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente.

Présents :

Madame Christine TEQUI

Messieurs Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jacques ESCANDE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Christian LOUBET, René MASSAT, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Jean-Claude SERRES.

Présents par visioconférence : Messieurs Jean-Claude COMBRES, Francis MAGDALOU, Louis MARETTE, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, André VIDAL, Pierre VIEL.

Excusés :

Madame Elisabeth CLAIN

Messieurs Jean-Pierre BOIX, Augustin BONREPAUX, Jean CAZANAVE, Jean-Luc COURET, Jean-Paul FERRE, Pierre VIEL (présence en visio à partir de 19h)

Absent : Messieurs Henri BENABENT, Patrick LAFFONT, Jean-Marc TEISSEIRE.

Procuration :

Madame Christine TEQUI a pouvoir de Messieurs Jean-Pierre BOIX et Augustin BONREPAUX

Monsieur René MASSAT a pouvoir de Messieurs Jean-Luc COURET et Jean-Paul FERRE

Monsieur Jacques ESCANDE a pouvoir de Monsieur Jean CAZANAVE

Monsieur Jean-Claude SERRES a pouvoir de Madame Elisabeth CLAIN

Monsieur Francis MAGDALOU a pouvoir de Monsieur Pierre VIEL (en visio à partir de 19h)

Objet

Programmation de travaux et demandes de subventions – 2^{ème} tranche 2021

Madame la Présidente expose que plusieurs projets ont un état d'avancement tel, qu'il est possible d'engager une programmation de travaux. Ces opérations sont énumérées dans les tableaux en annexe. Elles répondent aux critères habituels de sélection du SMDEA.

Madame la Présidente propose, par conséquent, aux membres du Conseil d'Administration d'engager une deuxième programmation de travaux d'un montant hors taxes de **635 000 €** pour l'eau potable et d'un montant hors taxes de **150 000 €** pour l'assainissement, que les travaux programmés respectent la charte de qualité de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de solliciter le concours financier du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en vue de l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces opérations.

* *
*

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE

ledit rapport.

AUTORISE

Madame la Présidente, ou son délégataire à :

- mettre en place cette deuxième programmation de travaux
- signer les documents correspondants
- effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

* *
*

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte, à compter du **26 FEV. 2021**
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
A Saint Paul de Jarrat, le **26 FEV. 2021**

La Présidente
Christine TEQUI

Reçu en Préfecture le : **26 FEV. 2021**
Publié ou Notifié le : **1 MARS 2021**

La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2322
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Réunion du 22 février 2021

DEUXIEME PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2021

EAU POTABLE

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
Pays d'Olmes	Pays Cathare et Quérigut	Bélesta	Renouvellement de l'alimentation en eau potable de la rue la rue Delalaygue. Mise en place de 100 ml de PEHD PN 16 bars en DE 90 mm. Mise en place de 470 ml de PEHD PN 16 bars en DE 50 mm. Fourniture et pose de pièces nécessaires aux raccordements. Création d'un regard avec organes de mesure. Reprise de 13 branchements particuliers. Essais et désinfection du réseau. Plans de récolement.	120 000.00 € HT
MONTANT TOTAL				120 000.00 € HT

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2322
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Réunion du 22 février 2021

DEUXIEME PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2021

EAU POTABLE

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
Sabarthès	Haute-Ariège	Mercus Garrabet	Construction d'une station de traitement de la reminéralisation au niveau du réservoir de Jarnat. Mise en place d'une injection de CO2 en ligne pour favoriser la bonne dissolution du calcaire suivi d'un filtre à calcaire ouvert afin de reminéraliser l'eau. Construction d'un ouvrage pour abriter ces installations.	470 000.00 € HT
MONTANT TOTAL				470 000.00 € HT

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2322
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Réunion du 22 février 2021

DEUXIEME PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2020

EAU POTABLE

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
Haute Ariège	Pays Cathare Quérigut	Rouze	Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable chemin Vauban. Mise en place de 75 ml de PEHD PN 16 bars en DE 110 mm. Fourniture et pose de pièces nécessaires aux raccordements. Reprise de 3 branchements particuliers Essais et désinfection du réseau. Plans de récolement.	45 000.00 € HT
MONTANT TOTAL				45 000.00 € HT

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2322
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Réunion du 22 février 2021

DEUXIEME PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2021
ASSAINISSEMENT

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
Pamiers 2	Basse Ariège	Pamiers	Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées au stade Balussou. Mise en place de 223 ml de Fonte DN 250 mm. Mise en place de 30 ml de Fonte DN 150 mm. Pose de 10 regards de visite. Essais et contrôles étanchéité. Plans de récolement.	150 000.00 € HT
MONTANT TOTAL				150 000.00 € HT